

Compte-rendu de la Commission de quartier 1.1 Capitole – Arnaud Bernard – Carmes Le 28 janvier 2019

> **Lieu** : salle Osète

> **Participation** : 115 participants

> **Élue présente** :

Julie ESCUDIER, Maire de Quartier Capitole / Arnaud-Bernard / Carmes.

> **Service municipal présent** :

Direction de l'Action Territoriale.

> **Documents associés** :

- Vidéo des vœux au secteur 1 Toulouse Centre adressés par la Municipalité pour une année 2019 « naturellement belle ».
- Diaporama.

Madame Escudier accueille les participants et présente l'ordre du jour de cette Commission de quartier :

1. Point d'étape sur les aménagements dans le quartier
2. Présentation de la démarche des « Projets de quartier »
3. Table ronde sur les projets de demain : comment mieux vivre dans son quartier ?

Propos introductifs :

Madame Escudier rappelle que la Commission de Quartier est une instance organisée à l'échelle du quartier, ouverte à tous les acteurs du territoire. Cette instance permet d'échanger sur les projets de quartier et les attentes des habitants. Les présentations et les comptes-rendus sont en ligne sur le site internet de la ville de Toulouse.

L'ordre du jour est défini au préalable avec les associations membres du Bureau de Quartier.

1. Point d'étape sur les aménagements dans le quartier 1.1

Madame Escudier annonce la diffusion de la vidéo des vœux pour 2019 qui retrace les projets réalisés en 2018 et ceux à venir pour 2019 sur le Secteur Toulouse Centre.

Cette vidéo est accessible sur le site Internet de la ville de Toulouse via le lien suivant :

<https://www.toulouse.fr/web/la-mairie/-/les-voeux-2019-de-l-equipe-municipale-dans-les-secteurs>

A l'issue de la projection, Madame Escudier poursuit en évoquant les **projets réalisés en 2018 spécifiquement sur le quartier 1.1**. Elle rappelle que chaque projet a donné lieu à une concertation ou à une information préalable auprès des riverains, associations et commerçants du quartier. En effet, Madame Escudier souligne que les projets d'embellissements et de rénovation ont pour vocation de conserver l'identité toulousaine, tout en s'adaptant aux usages présents et futurs, d'où la nécessaire concertation avec les Toulousains.

- **Île du Ramier – Projet Grand Parc Garonne**

Madame Escudier rappelle qu'à l'été 2018, les toulousains ont pu se réapproprier la pointe Nord de l'île du Ramier avec l'aménagement de deux sites :

- **L'ancien site de la discothèque** qui est devenu un théâtre de verdure avec également une aire de jeux.
- **L'écluse St Michel**, site qui a été mis aux normes d'accessibilité, la végétation a y été renforcée et une guinguette a permis d'animer ce lieu.

Madame Escudier confirme ensuite que l'île du Ramier sera amenée à évoluer, avec le transfert du Parc des expositions après 2020. Une grande concertation a été menée pour définir des orientations d'aménagement. Jean-Luc Moudenc a annoncé l'ambition de faire de l'île du Ramier le futur poumon vert de la métropole. Une réunion publique a été organisée en octobre dernier : le Maire-Président a détaillé l'évolution de l'île à l'horizon 2030. Le site de Toulouse Métropole présente ce projet d'ampleur (<https://www.toulouse-metropole.fr/projets/grand-parc-garonne/ile-du-ramier/horizon-2030-orientation-d-amenagement>).

- **Place du Salin :**

Les travaux de rénovation de la place ont été conduits de l'été 2017 à décembre 2018.

Madame Escudier détaille les aménagements réalisés, avec la statue de Jacques Cujas qui a été réinstallée, elle regarde dorénavant en direction de la Cour d'Appel. Une aire de jeux a été créée pour répondre aux attentes des riverains. Huit arbres ont été plantés aux abords des rues de la Fonderie et Pharaon. L'inauguration de la place du Salin est prévue le 12 avril 2019.

- **Jardin Royal**

Le jardin Royal a été rénové et inauguré le 14 novembre 2018.

Madame Escudier indique que la rénovation a été saluée par de nombreux usagers.

- **Espace vert de la Dalbade**

Madame Escudier informe que l'espace vert de la Dalbade a été embelli avec la plantation de végétaux couvrants et la création d'espaces de convivialité. Des fauteuils et des bancs ont été installés, une marelle a été dessinée sur le sol.

- **Place Mage**

Madame Escudier rappelle l'aménagement réalisé sur la place Mage, rénovée en 2018 avec des pavés et la plantation de deux arbres (des savonnières). Une réplique de la statue « La Déesse » de José Clara a été installée suite à la concertation réalisée avec les toulousains. La place Mage a été inaugurée le 10 septembre 2018.

- **Place Montouliou Vélane :**

La place, à côté du Jardin Royal, a récemment été végétalisée avec la création d'un parterre et la plantation de deux arbustes. Il s'agissait auparavant d'un terre plein minéral pour lequel les habitants ont souhaité une végétalisation et l'installation de supports à vélos à proximité.

Madame Escudier poursuit sa présentation en évoquant les **projets en cours de réalisation dont la livraison est prévue en 2019.**

- **Rue Gambetta :**

Les travaux de requalification de la rue Gambetta ont commencé en 2017 et sont à ce jour quasiment finalisés. La circulation aux voitures est fermée pour la dernière fois à partir du 4 février pour une durée de 8 semaines (jusqu'au 31 mars).

Madame Escudier précise que cette dernière phase de travaux consiste à aménager de manière harmonieuse l'intersection entre la rue Gambetta et la place du Capitole. De plus, du mobilier urbain est implanté durant cette phase de chantier, sur l'ensemble de la rue (appuis-vélos, potelets, corbeilles).

Madame Escudier souligne que tous les projets d'aménagement réalisés en centre-ville s'accompagnent d'une opération de végétalisation afin d'améliorer le cadre de vie des Toulousains . A ce titre, 7 arbres seront plantés dans la rue Gambetta.

L'inauguration de la rue Gambetta est prévue en mai 2019.

- **Projet Grand Saint-Sernin**

Madame Escudier précise que les travaux d'aménagement ont débuté en février 2018 sur la partie ouest (devant le lycée Saint-Sernin, la rue des Cuves St-Sernin et la rue des Trois Renards). Les premiers résultats sont donc visibles sur tout un côté de la place. La partie Est de la place sera quant à elle finalisée d'ici fin 2019.

Ce projet d'ampleur prévoit le doublement du nombre des arbres plantés, la création d'un jardin au chevet de la basilique, un second jardin équipé d'une aire de jeux à proximité de la rue Cartailhac, la rénovation de l'éclairage public et la piétonnisation de la place.

En parallèle, une étude stratégique et multi-thématique est menée sur le quartier Grand Saint-Sernin. L'objectif est de relever les enjeux de préservation et de développement de ce centre-ancien.

Cette étude portera sur plusieurs dimensions : le patrimoine, le logement, le cadre de vie, et le développement économique. Un plan d'actions sera élaboré à l'issue du diagnostic en cours et déployé progressivement.

C'est Joan Busquets, qui pilote cette étude, en lien avec une équipe pluridisciplinaire, composée d'experts dans le domaine de l'habitat, du patrimoine et du développement économique.

Le Grand Saint-Sernin comprend le quartier Saint-Sernin, Arnaud Bernard, Lois, Rémusat et Taur.

Un groupe de travail a été créé avec les acteurs du quartier (riverains, associations, lycées, commerces, institutions, etc), pour suivre l'évolution de cette étude stratégique.

Une réunion publique sera organisée au cours du premier semestre 2019 pour restituer le contenu de l'étude aux riverains.

- **Place Victor Hugo :**

Madame Escudier précise que le marché et le parking Victor Hugo ont été rénovés. La place quant à elle, est en phase de travaux jusqu'en fin d'année. Les premiers résultats sont visibles.

Projet Grand Parc Garonne

- **Aménagement des quais historiques de la Garonne :**

Le projet prévoit :

- la restauration du mur Saget (de la même manière que le Port de la Daurade), cette opération n'avait jamais été menée depuis la création du mur digue.

- la requalification des quais de la Garonne du Bazacle jusqu'au Pont St Michel.

Madame Escudier précise que les travaux sont en cours. Une réunion publique a été organisée en octobre dernier pour faire un point sur les avancées du chantier. Les travaux, commencé mi-octobre 2017, s'achèveront à l'été 2019.

- **Création d'une piste cyclable quai Saint-Pierre et quai de la Daurade**

Madame Escudier précise que Toulouse Métropole conduit les travaux pour créer une piste cyclable bidirectionnelle sur les quais Saint-Pierre et de la Daurade, en lieu et place des aires de stationnement. Cet aménagement permettra de créer une continuité cyclable entre le Bazacle et le Pont Neuf. Les travaux se déroulent de janvier à avril 2019.

- **Passage Comminges**

Madame Escudier rappelle que suite aux demandes des habitantes du quartier, une concertation a été engagée au printemps 2018 pour le réaménagement et l'embellissement du passage Comminges. Les travaux ont été réalisés en décembre 2018 et janvier 2019.

L'objectif était de rendre plus convivial cet espace vert. Pour cela, les clôtures de l'ancien boulo-drome ont été déposées, des plantations d'arbres et de végétaux ainsi que l'installation de mobilier (fauteuils) ont été réalisées. Une boîte à lire a également été installée près de l'aire de jeux.

- **Arnaud Bernard**

Madame Escudier rappelle qu'elle anime un groupe de travail composé de riverains, associations et commerçants du quartier Arnaud Bernard. Ce groupe de travail se réunit tous les trois mois. Il suit la démarche dédiée au quartier et qui vise à agir sur différents leviers : la tranquillité / sécurité ; l'aménagement et la végétalisation du quartier ; la culture et les animations ; l'habitat.

Grâce au travail mené avec ce groupe, dont Madame Escudier tient à remercier l'engagement et l'implication, des projets variés ont pu être réalisés.

Madame Escudier annonce qu'en 2018 la démarche Arnaud Bernard a permis la création de trois plate-bandes végétalisées avec des plantes méditerranéennes sur les rues d'Embarthe, des Trois Piliers et de la Chaine. Des habitants se sont portés volontaires pour jardiner et entretenir les végétaux. Madame Escudier précise que le résultat est très apprécié et apporte un véritable îlot de verdure dans les rues récemment piétonnisées. Cet aménagement de l'espace public est également générateur de lien social entre les habitants.

Par ailleurs, Madame Escudier précise que, grâce au dispositif Commerce Avenir et à la dynamique de cette démarche, de nouveaux arrivants se sont installés sur le quartier. A ce titre, une fromagerie, une boutique de prêt-à-porter, un restaurant et une cave à vins ouvrent leur porte. Madame Escudier annonce que l'Association des Villes Françaises s'est également installée depuis le début de l'année sur la place Arnaud Bernard et leur souhaite la bienvenue.

Les jeunes, qui sont nombreux dans le quartier comme le souligne Madame Escudier, ne sont pas oubliés car un diagnostic territorial sur la jeunesse est en cours de finalisation. Des éducateurs en prévention spécialisée interviennent depuis le mois de septembre 2018 et livreront leurs retours et analyse au printemps 2019 lors d'un Groupe de travail d'Arnaud Bernard.

Enfin, concernant la petite enfance, Madame Escudier rappelle que des travaux de transformation de la Halte Garderie d'Arnaud Bernard en centre multi-accueil sont en cours, ils permettront d'accueillir 35 enfants (soit 15 places supplémentaires) à partir du mois de septembre 2019.

2. Présentation de la démarche « Projets de quartier »

Madame Escudier laisse la parole à Madame Lorin, chargée de Secteur Centre au sein de la Direction de l'Action Territoriale pour présenter la démarche des projets de quartier.

Madame Lorin précise que ces documents seront mis en ligne sur le site internet de la ville de Toulouse en 2019.

La démarche des « projets de quartier » a pour ambition de dresser le portrait de chacun des 20 quartiers Toulousains. Madame Escudier indique que les projets de quartier ont vocation à alimenter et enrichir les réflexions des services et des élus, en interne, pour une meilleure cohérence des territoires et des équipements publics.

Madame Escudier précise que ces indicateurs permettent d'adapter les politiques publiques aux spécificités de chaque quartier toulousain. Ils permettent également d'adapter les offres de services publics.

Madame Lorin présente les documents réalisés dans le cadre de cette démarche et donne quelques repères statistiques décrivant les spécificités du quartier 11. (Cf. diaporama en annexe).

Au terme de la présentation des projets de quartier, Madame Escudier invite les participants à formuler des questions en lien avec les documents présentés.

L'association 2 pieds 2 roues évoque la rubrique « mieux se déplacer » à travers plusieurs questions liées à l'accessibilité et au cheminement cyclable. Ils demandent en particulier où en est le projet de centraliser les livraisons afin de réduire l'encombrement en centre-ville et de réduire la pollution. Madame Escudier leur confirme que son collègue Jean-Jacques Bolzan, Adjoint au Maire délégué à la Coordination des politiques commerciale et artisanale, est saisi de cette question.

Concernant l'axe entre la rue de Metz, le Pont-Neuf et Saint-Cyprien, l'association regrette qu'il soit très dense en circulation et donc pollué, et que les trottoirs soient étroits. L'association souhaite le réaménagement de cet axe.

Madame Escudier informe l'assemblée que cet aménagement est étudié par le professeur Joan Busquets. Une meilleure perméabilité est souhaitée entre le sud et le nord de la rue de Metz afin d'assurer une continuité du flux piéton et de faciliter le déplacement des modes doux.

Une riveraine du quartier de la Dalbade déplore quant à elle que les balustrades Saint-Georges aient

été retirées pour être remplacées par des potelets. Ces nouveaux aménagements ne permettent pas d'y accrocher des vélos pour les stationner.

Madame Escudier indique aux participants que l'objectif de ce dispositif est bien d'empêcher que les vélos ne stationnent contre ces barrières situées sur les trottoirs, afin de ne pas gêner l'accessibilité piétonne, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes.

Madame Escudier exprime son attachement à déployer des racks à vélos sur tout le quartier afin de répondre au fort besoin. C'est dans ce cadre que fin 2018, des racks ont été installés sur la place Esquirol et devant le Musée des Augustins. Également, 20 racks à vélos seront prochainement installés dans le quartier Arnaud Bernard.

Madame Escudier poursuit en abordant la création de stationnements motos pour lesquels il y a également une forte demande exprimée par les riverains et usagers. Leur déploiement fait partie des mesures qu'elle met en place, elle cite alors de nouveaux stationnement à venir rue Deffès.

Madame Escudier illustre le dispositif de création de stationnements motos au regard de l'expérience menée sur la place Saint-Georges qui connaissait un problème de stationnement gênant des 2 roues. Une stratégie a été conduite, consistant au déploiement de stationnements motos dans un premier temps, puis à l'information des riverains et usagers dans un second temps. Une fois les personnes informées, si elles ne respectaient pas les stationnement dédiés aux 2 roues, la Police Municipale intervenait pour verbaliser les véhicules stationnés sur les trottoirs.

Ce type de stratégie est amené à se reproduire autant que possible sur le territoire du centre-ville.

Une riveraine interroge Madame Escudier sur la suppression de la Brigade Contre les Incivilités en 2018.

Madame Escudier l'informe que cette brigade n'a pas été supprimée et qu'elle a, au contraire, été renforcée début 2018. La Maire de quartier rappelle que cette brigade est composée d'agents assermentés dont les missions sont soit de mener des actions de sensibilisation pédagogique en vue de faire cesser des incivilités (rappel de la réglementation en matière de tri et de ramassage des déchets notamment), soit de verbaliser les personnes qui commettent ces incivilités prises en flagrant délit (mictions, dépôt sauvages, jets de mégots sur la voie publique ...) ou lorsque des éléments de preuves permettent de retrouver ces personnes.

Les procès-verbaux sont envoyés au tribunal pour traitement et les contrevenants sont passibles d'une amende allant jusqu'à 450 euros en fonction de la gravité des faits.

Des représentants de l'association Bien Vivre à Toulouse Centre remercient Madame Escudier pour les projets conduits en 2018, dont les rénovations de jardins sont particulièrement appréciées. L'association poursuit en évoquant la fixation des parasols dans le sol qui ne sont pas rentrés systématiquement à la fermeture des établissements.

Madame Escudier leur assure qu'une vigilance permanente est maintenue sur les établissements du centre-ville quant au respect de la réglementation en vigueur sur les terrasses et qu'elle a saisi ses collègues élus thématiques à ce sujet. Madame Escudier leur indique qu'elle ne manquera pas de leur

faire part des retours de ses collègues.

Une riveraine questionne Madame Escudier sur l'opportunité de créer un plan qui recenserait les sanisettes installées en centre-ville. Madame Escudier précise qu'une signalétique piétonne est déployée en centre-ville pour indiquer les sanisettes. Si toutefois une sanisette est retirée en période de travaux, Madame Escudier encourage les riverains à le signaler à Allô Toulouse afin qu'il soit procédé à des ajustements d'opérations de nettoyage si nécessaire.

Pour ce qui est d'un plan recensant les sanisettes du centre-ville, un tel outil existe et est accessible sur le site Internet de la Ville de Toulouse à l'adresse suivante : <https://www.toulouse.fr/web/proprete-dechets/sanisettes-gratuites>.

D'autres riverains expriment leur satisfaction quant au développement de nouvelles aires piétonnes, mais souhaitent que ces lieux demeurent calmes. Ils citent notamment la place du Capitole, la rue d'Alsace Lorraine ou le Square Charles de Gaulle qui accueillent de nombreuses animations.

Madame Escudier indique qu'elle relatera ce témoignage auprès de ses collègues élus.

Enfin, un membre du Collectif de l'arbre en ville interpelle Madame Escudier sur le projet de la 3ème ligne de métro sur les Allées François Verdier et le possible abattage de 50 arbres. Le manque d'éclairage sur ces allées pouvant créer un sentiment d'insécurité est également évoqué.

Madame Escudier répond qu'à ce jour, seul le tracé de la 3ème ligne de métro est acté et que l'emplacement des stations de métro ne le sont pas encore. Les études sont en cours pour déterminer la meilleure solution envisageable.

Elle précise qu'elle a animé une réunion publique à ce sujet le 21 décembre 2018 avec Francis Grass, Adjoint au Maire et Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Maire de quartier 1.3. Elle indique que Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, a également adressé un courrier aux riverains pour les informer de l'état d'avancement de ce projet.

S'agissant de l'éclairage public sur les Allées François Verdier, Madame Escudier annonce que sa rénovation est programmée au cours du premier semestre 2019. Des actes de vandalisme ont été commis sur des véhicules dans ce périmètre, elle confirme avoir transmis l'information à son collègue Olivier Arzac à qui elle a demandé une vigilance de la part de la Police Municipale et un relai auprès de la Police Nationale.

Madame Escudier clôture ce temps d'échange en encourageant les participants à la contacter, par courrier ou par mail, pour lui faire part des difficultés qu'ils rencontrent ou formuler des propositions pour leur quartier. Elle sollicitera alors les services et ses collègues élus afin de faire un retour à chaque personne l'ayant contactée. Enfin, elle propose d'aborder la 3ème partie de la Commission de quartier.

3. Échanges sur les projets de demain : comment vivre mieux dans son quartier ?

Madame Escudier annonce qu'après avoir évoqué dans une première partie de la commission les projets en cours, elle invite les participants à réfléchir ensemble, par tables d'une dizaine de personnes, aux projets qu'ils souhaitent voir se réaliser pour améliorer leur quotidien dans leur quartier.

Pour ce faire, un plan du quartier est disposé sur chaque table afin de localiser les propositions faites. Madame Escudier explique que l'objectif de cet exercice est d'échanger sur le futur pour avoir une vision du quartier à l'horizon de 5 ou 10 ans.

Madame Escudier informe les participants qu'ils peuvent également formuler des contributions en ligne sur la plateforme www.jeparticipe.toulouse.fr. Il s'agit d'une nouvelle plateforme qui permet aux Toulousains de contribuer aux concertations, de partager des avis et propositions pour co-construire leur ville de demain. Accessible à toute heure via ordinateur, tablette ou smartphone, la plateforme est complémentaire aux réunions publiques et autres démarches de concertation.

A l'issue d'une réflexion de 30 minutes, les participants sont invités à venir partager leurs propositions selon les différentes thématiques : Petite enfance / Sports / Aménagements / Usages / Circulation et stationnement / Végétalisation.

Madame Escudier fait ensuite une lecture de toutes les idées puis propose aux participants de voter pour les propositions qu'ils trouvent les plus pertinentes pour améliorer la vie de leur quartier. Cet exercice permet d'identifier les propositions prioritaires selon les riverains.

Enfin, Madame Escudier informe les participants que les propositions émises seront transmises aux services de la mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole.



L'intégralité des idées et propositions soumises lors de la commission de quartier figurent ci-dessous, organisées par thème et par nombre de signes de préférences reçus.

Déplacements / Circulation : 19 propositions au total

Propositions ayant reçu 3 votes de priorité :

- Navette gratuite centre-ville : proposer un circuit inverse à celui existant et proche de celui-ci.
- Faire appliquer la réglementation sur le bruit des pots d'échappement des motos.
- Rue de Metz : réaménagement de la rue.

Propositions ayant reçu 2 votes de priorité :

- Supprimer les garde-corps et les potelets sur les trottoirs et enlèvement immédiat des véhicules en stationnement illicite (tel que pratiqué à Munich).
- Trop de tolérance pour les stationnements dans les zones piétonnes.

Propositions ayant reçu 1 vote de priorité :

- Dans les zones limitées à 20 ou 30km/heure : installer des panneaux ou des marquages au sol à chaque entrée de rue concernée.
- Faire respecter le code de la route aux vélos qui roulent sur les trottoirs et qui roulent sans lumière la nuit.
- Retour de la navette centre-ville rue Pargaminières.
- Développer d'autres navettes Tisséo pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Cela va de pair avec la piétonisation du centre-ville.
- Danger lié à la circulation des trottinettes (électriques ou non) sur les trottoirs.
- Vélos : cohabitation, marquage, revêtement, attaches.
- Démolir la statue du géant située sur les allées Jules Guesde.

Propositions n'ayant pas reçu de vote de priorité :

- Organiser différemment les livraisons en centre-ville : création de plateformes de distribution avec des véhicules électriques.
- Retrait des blocs de béton installés autour du bâtiment de la Police Municipale (Port Garaud)
- Fermer les quais de la Garonne (dont la place de la Daurade) à la circulation automobile les dimanches, voire également les samedis.
- Installer des ralentisseurs rue des Paradoux.
- Rue Pargaminières : Matérialiser un trottoir d'un côté de la chaussée pour permettre aux écoliers et aux personnes âgées de circuler sans se faire bousculer.
- Quai de Tounis, installer un ralentisseur près du Pont du Halage.
- Tarifs des parkings trop élevés.

Végétalisation : 13 propositions au total

Proposition ayant reçu 6 votes de priorité :

- Plus de végétalisation dans le centre-ville (notamment le quartier Saint-Sernin)

Proposition ayant reçu 3 votes de priorité :

- Station de la 3ème ligne de métro à François Verdier : opposition à l'abattage de 50 arbres et à la proposition de Tisséo d'implanter la bouche de métro au milieu des Allées.

Proposition ayant reçu 1 vote de priorité :

- Réalisation de murs végétaux.

Propositions n'ayant pas reçu de vote de priorité :

- Végétaliser la rue Denfert-Rochereau (*rue hors du quartier 1.1, néanmoins, le message sera retransmis*).
- Supprimer les massifs place Wilson (plantation de gazon seulement).
- Installer des jardinières sur le place de la Trinité.
- Rénover et ouvrir au public le parc de la faculté de Droit Toulouse 1.
- Fleurir la place Saint-Pierre, notamment devant Saint-Pierre des Cuisines.
- Créer un espace vert autour du magnifique et vieux platane, rue Valade.
- Végétaliser les places Esquirol et de la Trinité.
- Entretien du Pont Neuf et retrait des mauvaises herbes.
- Replanter des végétaux rue Alsace-Lorraine.
- Ne pas couper les arbres autour du musée des Augustins.

Aménagements : 15 propositions au total

Proposition ayant reçu 4 votes de priorité :

- Retrait chaque soir des parasols et des bâches pour couvrir les terrasses afin de respecter l'espace public.

Proposition ayant reçu 2 votes de priorité :

- Améliorer l'éclairage sur les Allées François Verdier.

Propositions ayant reçu 1 vote de priorité :

- Quelle sera la future vocation de la Cité administrative ?
- Installer une rampe pour monter l'escalier (très long) devant le marché Victor Hugo.
- Réduire l'emprise des terrasses dans les rues du centre-ville à accès limité (comme les rues des Filatiers ou de la Pomme), conserver un corridor sans potelet et libre de tout obstacle.
- Piétonniser et fluidifier, verdir, mettre en valeur le patrimoine, développer l'attractivité artistique (plus de musées d'art, d'expositions...).
- Restaurer la Maison Calas pour en faire un musée de la tolérance entre les peuples.

- Ne plus autoriser les chapiteaux et barnums sur la place du Capitole.

Propositions n'ayant pas reçu de vote de priorité :

- Préserver les commerces du centre-ville pour maintenir l'attractivité.
- Installer un ralentisseur rue Denfert Rochereau (*rue hors du quartier 1.1, néanmoins, le message sera retransmis*).
- Ne pas installer de kiosque alimentaire sur les allées Jean-Jaurès (*rue hors du quartier 1.1, néanmoins, le message sera retransmis*)
- Installer des massifs de fleurs pour occuper les endroits vides et les recoins
- Quel avenir pour les kiosques installés sur les Allées Roosevelt ?
- Les anciens et beaux bancs en pierre vont-ils être réinstallés sur les quais de la Garonne ?
- Transformer le parking de l'Université Toulouse 1 en jardin.

Usages : 18 propositions au total

Propositions ayant reçu 3 votes de priorité :

- Saint-Georges : Installer des bancs et des poubelles pour éviter les débris sur le sol. Communication de l'Office de tourisme sur la verbalisation immédiate en cas de constat d'incivilité (Brigade Contre les Incivilités).
- Réinstaller des sanisettes place Esquirol.

Propositions ayant reçu 2 votes de priorité :

- Installer des sanisettes pour réduire les mictions (rue Vélane, rue Ozenne).
- Résoudre les problèmes d'excréments humains et canins dans les petites rues.
- *Volume sonore des manifestations à réduire.*

Propositions ayant reçu 1 vote de priorité :

- Installer davantage de sanisettes et développer une application de localisation.
- Installer une sanisette rue du Collège de Foix.
- Avoir des indicateurs de performance sur la Brigade Contre les Incivilités (quels résultats ? Combien de procès-verbaux?).
- Problème d'insécurité sur les allées François Verdier, installer une caméra de vidéo-protection.
- Ne plus recourir aux chauffages électriques et à gaz sur les terrasses d'établissements (Cop 23).

Propositions n'ayant pas reçu de vote de priorité :

- Enterrer le plus souvent possible les containers pour le tri sélectif (notamment rue du Rempart Saint-Étienne).
- Installer une sanisette à l'angle de la place du Peyrou et de la rue des Salenques pour y éviter les mictions.

- Installer un mur d'eau à l'extrémité de la rue de la Boule, devant le rempart.
- Créer une Charte Esthétique du patrimoine.
- Installer plus de cendriers dans les rues et verbaliser les individus qui jettent les mégots au sol.
- Rue de Metz : Supprimer ou diminuer l'emprise au sol des bacs de fleurs sur les trottoirs.
- Ouvrir les Abattoirs aux artistes toulousains.
- Mieux partager les espaces entre vélos et piétons rue d'Alsace-Lorraine.
- Favoriser l'installation d'une supérette sur les allées Jean-Jaurès et les allées Franklin Roosevelt.

Petite enfance : Aucune proposition

Sports : 1 proposition au total

- Installer des tables de ping-pong sur la place Occitane et dans les jardins municipaux, développer les boulodromes.



Madame Escudier remercie les participants pour leur implication lors de cette commission et confirme à nouveau que chaque proposition faite pendant l'atelier de réflexion sera relayée pour étude aux services.

Madame Escudier clôture la réunion en donnant rendez-vous aux participants lors de la prochaine Commission de quartier.